

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - CDLD - nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra

Le vendredi 02 novembre 2018 à 18h30 à la Maison Communale.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès- verbal de la dernière réunion.
2. INTRADEL – Assemblées générales ordinaires du 29 décembre 2018.
3. Marché public de Travaux du Budget Extraordinaire - Approbation des conditions et du mode de passation - FRIC 2017-2018- Réparation de voiries et trottoirs rue Martin Wynants, rue des Peupliers, rond-point Daniels, rue Mélon, rue Royer, rue Renard, rue P et R Sacré, rue du Sart, rue de Lens, chemin d'Odeur, place des Senteurs et rue Stassart.
4. Marché public de travaux – Urgence – Piscine -Remplacement du matériel défectueux.
5. Règlement Général de Police Administrative - Modifications
6. Taux de couverture des coûts en matière de déchets ménagers
7. Règlements taxes communales
 - Taxe additionnelle au précompte immobilier
 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
 - Taxe sur la collecte des déchets
 - Taxe environnementale pour le traitement des déchets
 - Taxe sur les clubs privés
 - Taxe sur les moteurs
 - Taxe sur les secondes résidences
 - Taxe sur les dépôts de mitrilles et de véhicules usagés
 - Taxe sur le raccordement de l'immeuble à l'égout
 - Taxe sur la distribution gratuite, non adressée, d'écrits ou d'échantillons publicitaires
 - Taxe sur la délivrance de documents administratifs.
 - Taxe sur la délivrance de documents en urbanisme
 - Taxe sur les établissements occupant du personnel de bar
 - Taxe sur les inhumations
 - Taxe sur les exhumations
 - Taxe sur les immeubles inoccupés
 - Taxe sur les indications d'implantation des constructions
 - Redevance sur les chalets de Noël
 - Redevance sur les commerces ambulants
 - Redevance sur la mise à disposition du personnel communal et du matériel
 - Redevance relative au broyage des déchets verts
 - Redevance relative à l'enlèvement des encombrants
8. Fabrique d'Eglise Saint Martin de Fize le Marsal – Modification budgétaire 2018 n°1
9. Fabrique d'Eglise Saint Maurice de Crisnée – Budget 2019
10. Commune – Modification budgétaire 2018 n°2 du service ordinaire et extraordinaire
11. Communications.

Extrait du règlement d'ordre intérieur du conseil communal – décision du 8 janvier 2013 :

« **Article 10** - Chaque point à l'ordre du jour donnant lieu à une décision doit être accompagné par un projet de délibération.

Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du Conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération visé à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du Conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du Conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal. »

La Directrice générale ff,



Le Bourgmestre,